

SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

Lettre d'information n°4

Janvier / 2016

Bulletin d'information publié par Expertise France à destination des partenaires européens du projet SHARAKA

Un projet cofinancé par le programme « Migration et asile » de l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros), et par les Ministères français et néerlandais des affaires étrangères, respectivement à hauteur de 146 000 et 125 000 euros.

Actualités SHARAKA

Le 15 Décembre 2015, à l'occasion de la semaine de la migration, Mrs Anis Birrou (Ministre du MCMREAM), Abdeslam Seddiki (Ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales), Philip Mikos (Chef de la coopération de la DUE au Maroc) et Mr Doukkali (DG de l'ANAPEC), se sont rendus à l'agence Agdal de l'ANAPEC à Rabat, pour présenter les premiers résultats de l'action pilote mise en œuvre par le projet SHARAKA en soutien à l'ouverture des prestations et services ANAPEC au profit des migrants régularisés. Pour plus d'informations : <http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/insertion-des-migrants-sur-le-marche-de-lemploi-au-maroc/>

Composante 1 et 2 / Capitalisation des actions M&D au Maroc

Le Comité technique des Composantes 1 et 2 a eu lieu le 10 décembre dernier. A cette occasion, la capitalisation des projets migrations et développement, la cartographie répertoriant l'ensemble de ces projets, ainsi que le plan de redéploiement ont été présentés à l'ensemble des partenaires réunis.

Ce plan de redéploiement des bonnes pratiques a été envisagé à travers un programme pilote intégré permettant la diffusion de la stratégie du MCMREAM en faveur des MRE dans la région de l'Oriental. L'objectif est de créer du lien entre les MRE et leur territoire d'origine dans une dynamique de développement régional tout en répondant aux besoins des acteurs et du territoire. Cette intervention consolide les liens de collaboration entre les acteurs nationaux, régionaux et les MRE afin de renforcer l'intégration de la thématique migration et développement dans les stratégies régionales de développement.

Composante 3 / Insertion professionnelle des migrants régularisés et placement à l'international

Composante 3A « Insertion professionnelle des migrants »

Les actions de renforcement des compétences de l'ANAPEC, débutées en juin à travers la réalisation de formations (inter culturalité, techniques de communication) au profit des conseillers en emploi vont se poursuivre dans les prochains mois.

La phase d'expérimentation en cours facilite l'accès des chercheurs en emploi migrants aux prestations dispensées dans 5 agences pilotes de l'ANAPEC.



Toute l'équipe SHARAKA vous souhaite une heureuse année 2016, pleine de réussites.

SHARAKA est désormais en ligne : www.sharaka.ma

A vos commentaires et suggestions...

LES THEMATIQUES DU PROJET

Composante 1

Capitaliser sur les pratiques de migration et développement au Maroc et redéployer les plus performantes

Composante 2

Renforcer les capacités du Gouvernement du Maroc dans la mobilisation des Marocains résidant en Europe

Composante 3

A) Mieux accompagner les immigrés régularisés dans leur insertion sur le marché du travail marocain,

B) Accompagner l'ANAPEC dans sa mission de placement à l'international des Marocains

Composante 4

Appuyer les institutions et organisations de la société civile marocaines dans la réintégration des Marocains de retour

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.



SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

APPEL A EXPERTISES

Expertise France a lancé deux nouveaux appels à expertise publique dans le cadre du projet SHARAKA. Ils s'inscrivent dans le cadre de la composante 2 « Renforcer les capacités des institutions marocaines dans la mobilisation des MRE ».

Pour plus d'information :

<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/appels-a-expertise-publique/>

Une mobilisation d'expertise des états membres sera sollicitée le 1er semestre 2016 pour l'adaptation d'ateliers de recherche en emploi sur les spécificités des migrants, des formations de formateur et la poursuite du développement de prestations à distance.

Enfin, l'expertise du Ministère espagnole de l'emploi et des services sociaux a restitué en septembre 2015 les recommandations de son étude sur les obstacles juridiques relatifs à l'insertion professionnelle des migrants régularisés dans le marché du travail marocain.

Composante 3B « Placement à l'Internationale »

Cette Expertise publique espagnole a également fait des propositions concernant le fonctionnement du réseau euro-marocain de placement à l'international. En perspective, une action pilote de placement à l'international de travailleurs marocains en Espagne est à l'étude.

Le dialogue entre l'ANAPEC et les services pour l'emploi européens est accompagné par SHARAKA. Les services Belges accompagneront l'ANAPEC dans son organisation du traitement des offres à l'International lors d'une mission prochaine. Une visite d'étude de l'ANAPEC en Suède est programmée en mars 2016.

Composante 4 / réintégration des Marocains de retour

L'expertise sur les dispositifs de retour d'urgence est en cours. Les deux structures en charge (France Horizon et Atrisk) restitueront leurs travaux en février prochain.

L'expertise sur la réintégration, conduite par FEDASIL est en cours. Une première étape de restitution devrait avoir lieu mi-février.

L'expertise sur la transférabilité des droits sociaux doit démarrer au courant du premier trimestre 2016.

Le réseau d'acteur d'appui aux MRE poursuit ses rencontres mensuelles avec en janvier une relecture du projet de redéploiement dans la région de l'Oriental et en février un focus rôle des associations de MRE dans le retour.

Divers

Une évaluation mi-parcours a été réalisée par le cabinet DRIS – Bureau d'étude et conseils. Une restitution des résultats et principales recommandations vous sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage. Ce dernier devrait avoir lieu à Rabat en février 2016. Une invitation avec toutes les informations pertinentes vous sera envoyée très prochainement.

LES PARTENAIRES

Maroc : MCMREAM, Ministère de l'Emploi et des affaires sociales, ANAPEC

Organisme délégué :
Expertise France

Délégation de l'UE à Rabat

Allemagne : GIZ/CIM

Belgique : Ministère de l'Intérieur, FEDASIL

Espagne : Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

France : Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, OFII

Italie : Ministère du travail et des politiques sociales

Pays-Bas : Ministère des affaires étrangères

Suède : Service national pour l'emploi

Pour nous contacter

EF à Rabat : Gilles CRESSAN,
Chef du projet SHARAKA
212 (0)5 38 00 86 17

cressan.fei.ppm@gmail.com

EF à Paris : Marilisa FANTACCI
Chargée de projets
+ 33 (0)1 70 82 72 62

Marilisa.fantacci@expertisefrance.fr

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

